

Montréal, le 8 mai 2003

Monsieur Pierre Reid  
Cabinet du ministre de l'Éducation du Québec  
Édifce Marie-Guyart, 16e étage  
1-35, rue De La Chevrotière  
Québec (Québec) G1R 5A5

**Objet:** Demande de rencontre entre la SPEAQ et le Ministre de l'Éducation en vue de discuter de la situation de l'enseignement de l'anglais, langue seconde au Québec.

---

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'administration et des membres de la Société pour la promotion de l'enseignement de l'anglais, langue seconde au Québec (SPEAQ) ainsi qu'en mon nom personnel, je désire vous offrir mes plus sincères félicitations pour votre élection et votre nomination au poste de ministre de l'Éducation.

Nous savons que l'enseignement de l'anglais est une préoccupation de votre gouvernement et constituait un élément important de votre programme électoral. Nous croyons être un interlocuteur majeur sur la situation de l'apprentissage et de l'enseignement de l'anglais langue seconde au Québec. Voilà pourquoi nous vous demandons une rencontre, aussitôt que possible, avec quelques représentants de la SPEAQ, acteurs clés dans ce dossier.

Votre prédécesseur avait entrepris un sondage auprès de toutes les écoles primaires du Québec. Les résultats de ce sondage devraient être disponibles sous peu, s'ils ne le sont déjà. À la lumière des données recueillies il serait important de discuter ensemble de pistes pour améliorer la situation avant de s'engager dans des changements qui, à notre avis, ne permettront pas d'atteindre l'objectif de rendre les jeunes Québécois fonctionnels en anglais.

Vous avez annoncé votre intention de voir l'enseignement de l'anglais commencer en 1ère année du primaire. L'avènement de l'enseignement de l'anglais en 3e année du primaire ayant conduit à une diminution du nombre total d'heures consacrées à l'anglais à la fin du primaire, nous sommes inquiets des conséquences de cette nouvelle mesure. De nombreuses études le démontrent, l'étalement des heures ne donne pas de résultats probants. Ces mêmes études démontrent aussi que deux facteurs sont essentiels à un apprentissage efficace, soit le nombre d'heures que l'on y consacre et la concentration de ces heures. Nous réitérons donc notre demande de rendre obligatoire l'enseignement de l'anglais à raison de 2 heures par semaine au primaire à compter du 2e cycle.

De plus, nous croyons qu'il serait impératif de rendre accessible au plus grand nombre d'élèves possible les modèles d'enseignement intensif de l'anglais, modèles qui ont prouvé leur efficacité.

Nous voulons aussi souligner que les enseignants d'anglais, langue seconde du secondaire attendent depuis très longtemps de nouveaux programmes et leur application dans du nouveau matériel didactique.

Les travaux d'écriture d'un programme de base et d'un programme enrichi en anglais, langue seconde sont à toutes fins pratiques complétés. Nous croyons donc qu'il est impératif que les nouveaux programmes s'appliquent le plus rapidement possible, d'autant plus qu'une cohorte de jeunes du primaire ayant vécu la réforme au primaire est aux portes du secondaire.

Il existe aussi d'autres dossiers sur lesquels nous aimerions vous entretenir: les conditions d'exercice de la profession pour les spécialistes du primaire, l'enseignement de l'anglais par des enseignants autres que des spécialistes, etc.

Toutes ces préoccupations, nous en sommes convaincus, justifient, une rencontre afin de voir ensemble comment il serait possible d'améliorer les conditions d'apprentissage de l'anglais, ce qui est, je crois, un objectif que nous partageons.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part, veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Micheline Schinck  
Présidente de la SPEAQ

